

A Mons - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**

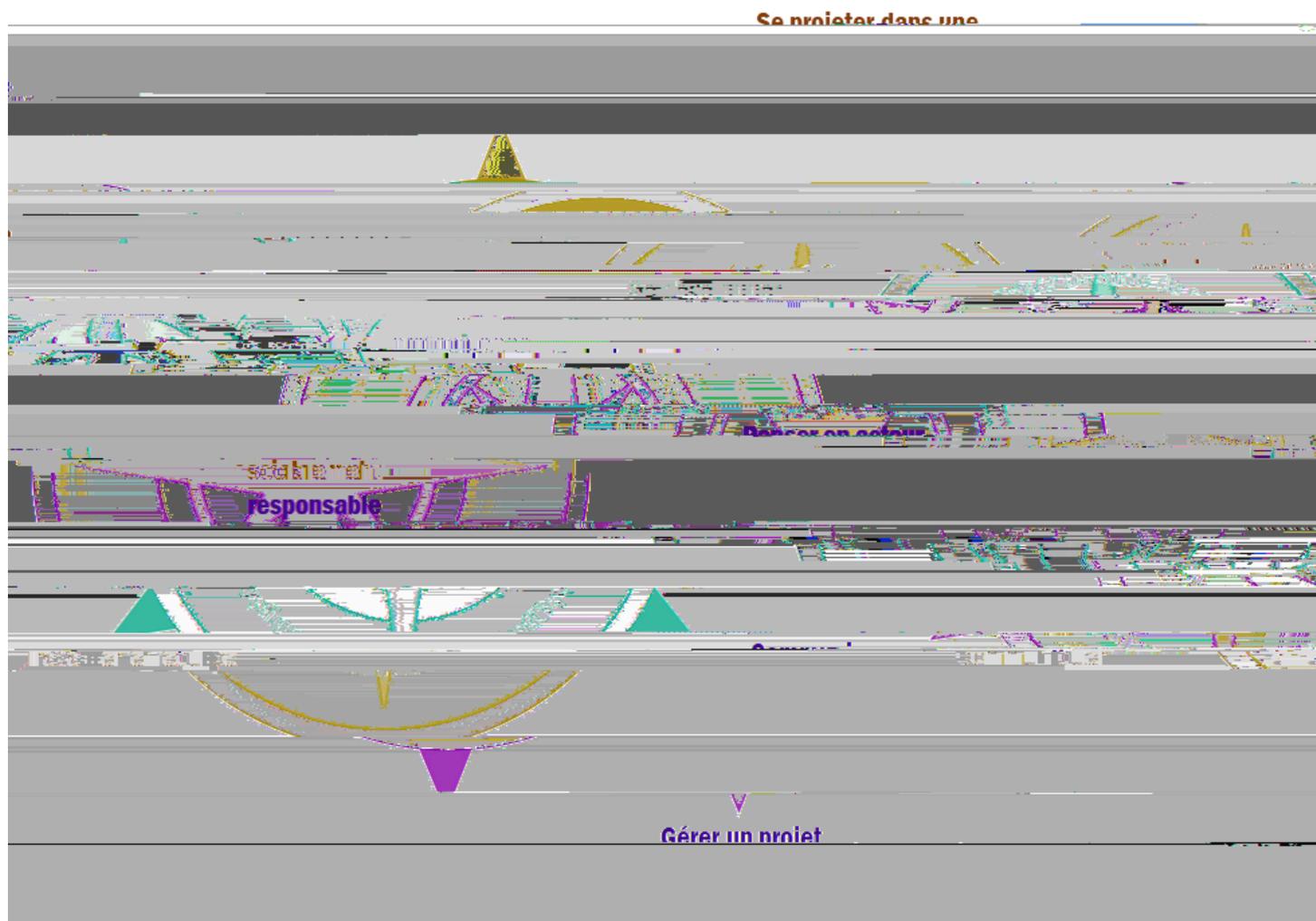
Activités en anglais:

INGM1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Le profil du diplômé Bachelier Ingénieur de gestion est défini par le **référentiel de compétences de la Louvain School of Management (LSM)**. Ce référentiel est articulé autour des 3 compétences suivantes : maîtriser un socle de savoirs, appliquer une démarche scientifique et penser en acteur socialement responsable.



STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme du premier bloc annuel s'articule autour d'un cours d'éthique et de responsabilité sociétale de l'entreprise, au cœur du projet d'enseignement de la LSM, de cours de gestion (comptabilité et diagnostic financier, marketing, séminaire de gestion) d'un cours d'économie, fondement théorique de la gestion, et de cours d'outils et de méthodes utilisés en gestion (mathématiques de gestion, statistiques et probabilités, informatique de gestion). La suite du programme combine la formation en gestion (stratégie, finance, production, management humain, contrôle de gestion) avec les méthodes quantitatives (inférence statistique, économétrie, recherche opérationnelle) et l'informatique de gestion (algorithmique, gestion de données, programmation informatique) et la technologie.

Vous poursuivez également votre apprentissage de l'économie (microéconomie et macroéconomie) et de l'environnement juridique de l'entreprise.

Le troisième bloc annuel est l'occasion, au travers du projet entrepreneurial et du projet de développement professionnel, d'aller à la rencontre de l'entreprise et, par ailleurs, de se projeter dans l'entreprise de demain au travers de séminaires qui questionnent les mutations sociales et la transformation digitale de notre société et de ses organisations.

Deux cours de langues, dont l'anglais, sont au programme de chacun des blocs annuels.

Le programme du premier bloc annuel (60 crédits) est identique au premier bloc annuel du programme de bachelier en sciences de gestion.

A partir du 2e bloc annuel, les étudiants ont la possibilité d'opter pour un programme de mobilité étudiante avec la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa), et de suivre, durant les blocs annuels 2 et 3, un parcours technologique "électromécanique" ou un parcours technologique "biochimie". Ces 2 parcours sont accessibles sur [dossier](#). Ils impliquent que les étudiants suivent des cours à la HELHa.

Les étudiants qui n'optent pas pour l'un de ces 2 parcours suivent l'ensemble de leur programme au sein de l'UCLouvain FUCaM Mons.

INGM1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐
-

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

INGM1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

o Sciences humaines

o MSHUM1118	Séminaire de travail universitaire	Jean-Luc Depotte	ES [q1+q2] [15h +30h] [5 Crédits] 🌐
o MSHUM1122	Ethique et RSE	Vincent Truyens	ES [q2] [30h +10h] [5 Crédits] 🌐

INGM1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
-

○ MINFO1301	Gestion de données	François Fouss	ES [q1] [30h +15h] [5 Crédits]
○ MINFO1302	Coding Project	Daniele Catanzaro	ES [q1] [30h +15h] [6 Crédits]
○ MQANT1328	Recherche opérationnelle	Jean-Sébastien Tancrez	ES [q2] [30h +15h] [5 Crédits]
○ MSHUM1303	Séminaire : Organisation et mutations sociales	Julie Solbreux	ES [q2] [15h +0h] [2 Crédits]

✂ Parcours technologique biochimie

○ MHELH1301	De la molécule au vivant
-------------	--------------------------

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).
- The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1ère année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE
